

## **Le Grand Narbonne renforce la valorisation des déchets d'ameublement avec l'éco-organisme Éco-mobilier**

Engagé dans la transition écologique et l'économie circulaire, le Grand Narbonne poursuit une politique volontariste de valorisation des déchets ménagers sur son territoire. Ainsi, la Communauté d'agglomération s'est associée à l'éco-organisme Éco-mobilier, pour la collecte, le transport et le traitement des déchets d'ameublement.

Début septembre, Éco-mobilier a débuté le **déploiement de caissons dédié à la collecte de meubles en équipant quatre déchetteries : Narbonne** (route de lunes et route de Béziers), **Sigean et Mi-repeïsset**. Les caissons Éco-mobilier pourront accueillir **tables, chaises, fauteuils, rangements mais aussi literie, tables et mobilier de jardin, entiers ou démontés**, soit le mobilier pour « poser, ranger, s'asseoir ou se coucher ». Sur ces quatre déchetteries, **les déchets d'ameublement étaient jusqu'alors collectés dans la benne du tout-venant. Ils seront désormais déposés dans les caissons dédiés fournis par Eco-mobilier**, libérant ainsi de l'espace dans les bennes tout-venant.

Des **formations** ont par ailleurs été dispensées **aux gardiens de déchetteries** afin de les sensibiliser aux différentes catégories de déchets admis et ce, en vue d'**augmenter la part de ces déchets valorisables**.

### **Des déchets traités et valorisés pour une seconde vie**

L'éco-organisme prend à sa charge **l'enlèvement et le transport de ces bennes jusqu'au centre de tri de l'Écopôle Suez/Grand Narbonne où les déchets d'ameublement collectés seront valorisés**. Ainsi, ces déchets, après leur passage sur la chaîne de tri, seront **valorisés en matières** (fer, aluminium, plastique, mais aussi en panneaux de particules de bois pour la fabrication d'autres meubles) ou **en combustible de récupération solide (CSR)** destiné notamment à alimenter les chaufferies des cimenteries Lafarge.

À terme, les dix-huit déchetteries du territoire seront équipées de ces caissons, permettant au Grand Narbonne de traiter environ **1 500 tonnes de déchets d'ameublement et de générer une économie de l'ordre de 200 000 € par an**.